



**EMBARGO 3.11.2006, 13 heures**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bienne, 3 novembre 2006

## **Pauvreté et exclusion sociale des enfants et des jeunes: Osons briser le tabou**

**En Suisse, les questions de pauvreté restent taboues. Plutôt s'exclure ou s'endetter que de montrer le dénuement et les limites de ses propres ressources. Pourtant, chez nous aussi, de plus en plus d'enfants dépendent de l'aide sociale, tandis que les jeunes peinent comme jamais à s'insérer dans le monde du travail. Considérant que l'intégration économique et sociale des jeunes générations est vitale pour l'avenir de la Suisse, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) a réuni quelque 200 participant-e-s, lors de son traditionnel Séminaire de Bienne, les 2 et 3 novembre 2006, pour approfondir cette problématique et élaborer des pistes d'action. La Commission a eu l'honneur d'accueillir le Conseiller fédéral Pascal Couchepin qui s'est exprimé avant une table ronde réunissant des personnalités du monde politique et économique.**

Les statistiques le montrent, le nombre de personnes dépendantes de l'aide sociale augmente en Suisse. Cette paupérisation frappe particulièrement les enfants et les jeunes qui représentaient, en 2004, le 45% des bénéficiaires de l'aide sociale. Les plus touchés sont les enfants et les jeunes vivant dans les grands centres urbains. Dans les villes, jusqu'à un jeune adulte (18-25 ans) sur dix dépend de l'aide sociale. A Bâle, c'est même un enfant sur sept qui bénéficie, avec sa famille, des prestations de l'aide sociale.

Malgré ces chiffres alarmants, la pauvreté reste un sujet tabou en Suisse. Synonyme d'échec dans une société fondée sur la consommation, l'avoir et la réussite individuelle, elle est le plus souvent niée ou cachée. Mais pour agir, il faut reconnaître l'existence de la pauvreté des enfants et des jeunes et admettre que cette question n'est pas purement conjoncturelle et économique. Il s'agit d'un problème de société qui dépasse le cadre individuel et auquel il est urgent d'apporter les réponses structurelles adéquates.

Les différents expert-e-s qui se sont exprimés au cours du Séminaire de Bienne ont mis en exergue le caractère extrêmement complexe, car multidimensionnel, des facteurs de pauvreté et d'exclusion des enfants et des jeunes. Leurs analyses ont permis à la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse d'élaborer des pistes d'action concrètes telles que :

- l'accroissement massif du nombre de places d'accueil extra-familial et la refonte de l'organisation scolaire (harmonisation des horaires, journée continue de l'écolier) pour permettre l'intégration sociale de chaque enfant, l'amélioration de la prévention et un meilleur soutien aux familles ;
- la limitation du caractère sélectif des systèmes scolaires et le renforcement des connaissances transmises par l'école pour favoriser l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ;
- la reconnaissance pour chaque jeune du droit à une formation certifiante (CFC, diplôme maturité) de niveau secondaire 2 et le développement du système des bourses



**Eidgenössische Kommission für Kinder- und Jugendfragen**  
**Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse**  
**Commissione federale per l'infanzia e la gioventù**  
**Cumissiuun federala per uffants e giuvenils**

- et bien sûr la mise en place d'une politique familiale digne de ce nom (allocations familiales pour chaque enfant, prestations complémentaires pour les familles modestes, harmonisation des avances et du recouvrement des pensions alimentaires, mesures permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle etc.), dès lors qu'avoir des enfants est un des principaux facteurs de précarisation des ménages.

Même cachée, la pauvreté des enfants et des jeunes peut générer des ravages sociaux à moyen et à long terme. Il est donc temps de redéfinir en faveur des jeunes le contrat de solidarité entre les générations, par des choix stratégiques clairs en matière de politique sociale, économique et éducative.

## **COMMISSION FÉDÉRALE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE**

Renseignements complémentaires:

tél. 079 227 36 70                      Pierre Maudet, président de la CFEJ

tél. 079 795 56 62                      Chantal Ostorero, membre de la CFEJ

tél. 079 443 85 67                      Andrea Ledergerber, secrétaire de la CFEJ,  
courriel: [ekkj-cfej@bsv.admin.ch](mailto:ekkj-cfej@bsv.admin.ch) /Site Internet : [www.cfej.ch](http://www.cfej.ch)